



## **Première rencontre avec le ministre de l'Action et des Comptes publics :**

### **La CGT porte les revendications des personnels de la Fonction publique**

Ce matin, une délégation de la CGT Fonction publique<sup>1</sup> a rencontré Gérard Darmanin, nouveau ministre de l'Action et des Comptes publics.

La CGT a réaffirmé son désaccord quant au périmètre du ministère et à son intitulé, qui lie les enjeux de la Fonction publique aux impératifs budgétaires et priver la Fonction publique d'un ministère de plein exercice.

Nous avons affirmé notre attachement viscéral à une Fonction publique à trois versants, garantie par un Statut général fort.

La CGT a pointé sa disponibilité pour le dialogue avec le gouvernement tout en pointant qu'elle considère qu'un certain nombre de sujets n'est pas négociable. Il en va ainsi en particulier de la valeur unique du point d'indice de la Fonction publique.

La CGT a rappelé la nécessité de mesures salariales générales fortes pour faire face à la baisse de pouvoir d'achat des agents.

Sur les effectifs, nous avons fait part de notre désaccord quant aux projets de poursuite des politiques de suppression d'emplois et relevé que des créations d'emplois sont nécessaires dans de nombreux secteurs. Nous avons souligné que la succession de réformes a désorganisé les missions et conduit à une grande souffrance des personnels. Nous avons par conséquent plaidé pour un état des lieux et un débat public comme préalables à tout nouveau chantier en matière d'organisation des missions.

La CGT a fait part de son opposition au rétablissement du jour de carence, compte tenu en particulier de l'inégalité qu'elle générerait entre agents publics et salariés du secteur privé, compte tenu de la plus faible prise en charge de la protection sociale complémentaire par les employeurs publics.

Notre organisation s'est déclarée opposée aux velléités d'allongement du temps de travail des personnels compte tenu de l'accumulation des heures supplémentaires qui ne sont ni payées ni récupérées.

---

<sup>1</sup> Composée de Mireille Stivala, Secrétaire Générale de la Fédération CGT Santé et Action sociale, Jean-Marc Canon, Secrétaire Général de l'Union Fédérale CGT des Syndicats de l'Etat et Baptiste Talbot, Secrétaire Général de la Fédération CGT des Services publics

Nous avons également fait part de notre désaccord quant aux volontés de remise en cause des régimes de retraite de la Fonction publique, tout en soulignant l'urgence d'une meilleure prise en compte de la pénibilité tant en termes de prévention que de réparation.

Nous avons souligné notre attachement à la formation professionnelle et à la nécessité de son développement dans la Fonction publique.

La CGT a enfin fait part de sa volonté d'une pleine mise en œuvre de l'accord sur l'égalité professionnelle femmes/hommes dans la Fonction publique, de la poursuite du cycle de dialogue engagé sur les carrières des ATSEM, et de mesures permettant de garantir une participation de haut niveau lors des élections professionnelles de 2018.

Le ministre a rappelé que les engagements pris par la Président de la République constituent la feuille de route du gouvernement.

Il a fait part de sa volonté de mener son action dans le cadre d'un dialogue constant avec les organisations syndicales.

Le ministre a reconnu la situation salariale des fonctionnaires est préoccupante, en particulier en catégorie C. Il a déclaré qu'un rendez-vous salarial concernant de possibles mesures générales pourrait être organisé au printemps 2018. Concernant notre interpellation sur la valeur unique du point d'indice, il a répondu que le gouvernement souhaite trouver un équilibre entre conséquences des décisions gouvernementales et nécessaire prise en compte des contraintes des élus locaux.

Le ministre a confirmé l'engagement présidentiel sur le jour de carence, tout en indiquant que cette mesure devra tenir compte de la situation salariale des agents et garantir une « *équité* » entre secteurs public et privé.

Sur les retraites, sans donner davantage de précisions, le ministre a relevé que ce chantier fera l'objet d'un cadre global défini par le Premier ministre, auquel les acteurs de la Fonction publique seront associés.

De nouvelles rencontres bilatérales sont prévues pour le mois de juin, avant une possible réunion plénière en juillet dans le cadre du Conseil commun de la Fonction publique.

Ce premier rendez-vous confirme donc la volonté gouvernementale de mise en œuvre des mesures portées par le candidat Macron. L'échéance des élections législatives sera donc déterminante. La CGT appelle les agents de la Fonction publique à faire entendre à cette occasion leurs exigences en matière de progrès social.

Elle appelle également au développement des luttes, dans le cadre le plus unitaire possible, pour la satisfaction des revendications et le renforcement de l'emploi public et de nos missions.

Montreuil, le 23 mai 2017